



**ASSOCIATION NEUCHATELOISE
ANTENNE HANDICAP MENTAL**
Rapport annuel 2020



Table des matières

Billet de la présidente	3	Donateurs	24
Le mot du bureau	6	Collaborateur·trice·s du CFC	25
Club de Formation Continue	9	Collaborateur·trice·s des Centres aérés	26
Centres aérés	15	Comité et Bureau	27
Vie de l'Association	18	Contacts et adresses	28
Comptes annuels 2020	22		



Billet de la présidente

Nous voici arrivés au moment de faire le bilan de l'année 2020, et le moins que l'on puisse dire est qu'elle a été inédite et agitée pour Antenne, tout comme pour l'ensemble de la population !

En raison de la pandémie de Covid-19, il a été impossible pour Antenne de réaliser l'ensemble de ses prestations et extrêmement difficile d'organiser celles qui ont pu être réalisées. En effet, les directives sanitaires

changeaient régulièrement, entraînant des différences entre les directives fédérales et cantonales, par exemple au niveau du nombre maximum de participants, de nombreuses institutions n'ont plus autorisé leurs résidents à sortir pour participer à nos cours, sans compter avec les quarantaines frappant de façon soudaine les formateurs ou encore les lieux de formations qui se fermaient aux personnes externes.

Billet de la présidente

Tout ceci a généré un important travail supplémentaire tant pour l'établissement des plans de protection, l'information au personnel des cours et des centres aérés que pour la désinfection du matériel des centres aérés et la mise en place des RHT, etc...

De nombreux courriers ont été adressés aux participants pour leur annoncer tous les changements. La mise en place du télétravail avec ses difficultés de communication, la mise en quarantaine des permanents ont rendu la tâche compliquée. De nombreux contacts ont été pris avec les services cantonaux tant pour la gestion de la protection que pour l'annonce d'un cas de covid avéré.

Malgré tout, comme il est très important pour les bénéficiaires d'Antenne de pouvoir maintenir des relations et continuer à se rencontrer, l'association a réfléchi et a mis en

place des solutions alternatives, telles que des contacts téléphoniques réguliers par les permanents et parfois même par des formateurs, des rencontres virtuelles, ainsi que des vidéos et documents à consulter sur le site internet et permettant ainsi aux étudiants de continuer à apprendre.

Et au niveau du comité, nous avons bien sûr eu la joie incomparable des réunions par Skype, avec son lot de connexions ratées, de liaisons qui s'interrompent sans prévenir, de discussions ponctuées par de nombreux « je ne vous vois plus / je ne vous entends plus / que faut-il faire ? »

En conclusion, nous pouvons dire que notre association a fait preuve d'imagination, de créativité et d'adaptation, qu'elle a redoublé d'énergie pour que les personnes en situation de handicap ne soient pas les oubliées de la

pandémie. Défendre leurs intérêts et leurs droits en toute circonstance, tel est le combat de notre association.

Dans les remous de cette année particulière, notre association a vécu un changement important. En effet la Fédération Romande la Personne d'Abord, notre faîtière, a été dissoute car elle ne correspondait plus aux nouvelles exigences de l'OFAS. Cap-Contact Association est dorénavant notre faîtière et Antenne a signé un sous-contrat de prestations avec celle-ci. Nous remercions Cap-Contact Association pour la gestion du contrat et lui souhaitons un fructueux partenariat avec l'OFAS.

Anne-Catherine Frutschi Lancaster
présidente

Billet de la présidente





Le mot du bureau

L'originalité nous inviterait à éviter l'évocation de cette particule infectieuse qui bouleverse nos existences depuis maintenant plus d'une année. Comment toutefois réfuter l'évidence ? Comment fermer les yeux sur nos quotidiens ?

Ainsi, nous choisissons d'évoquer ses conséquences sur une part marginalisée de notre société ; sur des groupes de personnes et sur des individus dont la visibilité et la considération sont rarement prioritaires, jamais garanties ; dont les voix sont insuffisamment estimées.

Il y eut des élans de solidarité individuels et collectifs – parfois temporaires, parfois durables. Il y eut des prises de décision visant un soutien financier au tissu économique. Des investissements à fonds perdus dans certains domaines - le sport notamment. Il y eut le développement de stratégies compensatrices afin de continuer à pouvoir fonctionner de manière supportable pour le plus grand nombre. Il y eut des prises de décisions pénibles et complexes. Il n'est pas dans nos ambitions de les discuter mais d'en dégager certaines

Le mot du bureau

conséquences qui, à travers notre mission, nous concernent directement.

Au printemps 2020, combien furent les personnes dont le quotidien se trouva bouleversé ? Ce qui structurait leurs journées, ce qui soutenait leur participation sociale et leur inclusion se trouvait suspendu. Un pan entier des routines individuelles s'effondrait. Comment désormais se réaliser ?

Des enfants, des adolescents et des adultes se trouvèrent coupés de leur famille, collègues et amis. Leur lieu de vie, appliquant les exigences sanitaires édictées, n'autorisaient désormais plus les visites. D'imparfaits palliatifs virent le jour – il faut rendre ici hommage à la créativité et l'ingénuité des divers intervenants dans leurs tentatives et leur lutte avec les consignes. Nombreux furent les témoignages de personnes concernées évoquant – pour elles et/

ou leur proches – l'insupportable privation des retrouvailles, l'effritement du tissu social par ailleurs précaire et la fadeur – lorsque cela était possible – d'un contact par appel vidéo.

Par la suite, les directives sanitaires ont connu un étrange ballet dont l'oscillation entre assouplissement et durcissement induisit incertitude, incompréhension et inconfort. L'accès aux opportunités de participation sociale fut à nouveau entravé.

Chacun de nous a connu une restriction de son champ des possibles. C'est un fait. Toutefois, pour des personnes dont l'éventail des possibles – l'accès à ces possibles devrions-nous écrire – est de base restreint, les préjudices portés par cet amincissement supplémentaire se trouvent amèrement intensifiés.

Nous jetons là un pavé dans la mare.

Le mot du bureau

Certes, l'énumération de quelques-unes des répercussions de la pandémie paraît un tableau aussi triste qu'accablant.

Notre mission en tant qu'association fut, est et sera de prendre nos pinceaux et nos gouaches afin d'apporter quelques bels éclats à cette morne toile. Dès les premiers jours de la pandémie, nous nous sommes attelés à évaluer les besoins spécifiques des populations auxquelles nous sommes attachés ; de leur garantir la défense de leurs droits et la considération légitime qui doit être la leur ; d'intensifier nos disponibilités en termes d'accompagnement, d'écoute et de soutien ; de maintenir – autant que faire se peut et au prix d'une adaptabilité de tous les instants – nos diverses et précieuses prestations. En un mot de lissage, à notre modeste échelle mais avec détermination, les préjudices et les injustices

auxquels de nombreuses personnes sont exposées.

Cette pandémie a agi comme un implacable révélateur de notre société, de ses carences, de ses déséquilibres et de ses inégalités.

La situation sanitaire renforce et légitime nos axes de travail et d'intervention, elle souligne l'impérative nécessité de nos prestations. Enfin, elle confirme notre profond attachement à des valeurs fortes qui orientent nos actions. Il est toujours précieux de savoir son cap dans les périodes de turbulences.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, les organismes publics et privés qui nous ont aidés à maintenir le cap tout au long de cette année chamboulée et qui régulièrement participent à la réalisation des activités de notre association.



Club de Formation Continue

Fort d'un programme de 31 cours, dont 5 nouveaux, et de 14 Samedis Découvertes, l'année 2020 de notre Club de Formation Continue s'annonçait prometteuse et riche en découvertes !

En début d'année, alors que les cours du premier semestre 2019-2020 se terminent et sont évalués par des membres de la commission de la formation continue, ceux du deuxième semestre débutent et l'activité du Club de Formation Continue bat son plein. Les cours de yoga, dont celui nouvellement mis en

place à La Chaux-de-Fonds, rencontrent un beau succès et les étudiants du cours de cuisine à Neuchâtel concoctent de bons petits plats hivernaux dans la cuisine didactique du CPLN avec qui nous sommes fiers de collaborer. Les cours de culture générale proposent un enseignement à la carte, le cours de danse affiche complet. A la Maladière à Neuchâtel, ainsi qu'à la Halle Volta à La Chaux-de-Fonds, les machines de fitness grincent sous les efforts des participants. Pour apporter un peu de douceur en cette période hivernale, les 3

Club de Formation Continue

samedis proposés par Mesdames Guillet et Baguet Oppliger à la découverte de senteurs et de saveurs subtiles et exotiques rencontrent un grand succès. Quant aux participants des Samedis Dégustation, ils se régalaient auprès des maîtres chocolatiers de la maison Jacot. Tout va pour le mieux et c'est à peine si l'on prête attention à l'émergence lointaine d'un nouveau virus.

Mais voilà que début mars alors que 11 des 16 cours prévus ce deuxième semestre 2019-2020 ont débuté, l'actualité nous rattrape. Ce virus lointain est devenu une pandémie, l'inquiétude grandit et le plaisir de participer aux cours et d'y rencontrer du monde fait place à la peur de tomber malade... L'ambiance n'y est plus. Malgré tout, les cours continuent, certains participants dits « à risque » y renoncent mais la majorité des étudiants les poursuivent car c'est

aussi l'occasion de se changer les idées. Cependant lorsque le vendredi 13 mars, alors que le cours de couture vient juste de débiter à La Chaux-de-Fonds et que les étudiants de celui de Neuchâtel s'apprêtent à mettre la touche finale à leur ouvrage, la mise en place de mesures sanitaires strictes par les autorités cantonales, suivie 3 jours plus tard par celle des autorités fédérales, met un terme brutal à tous nos cours. Chacune et chacun est prié-e de rester chez soi, il faut éviter tout contact.

Commencent alors dans la précipitation les téléphones, les courriers et mails pour informer tous les participants de l'arrêt des cours, avec très souvent en retour cette question à laquelle nous ne pouvons répondre : « Quand vont-ils recommencer ? » Nous sommes à mi-mars, loin de nous douter que cet arrêt allait durer plus de six mois.

Club de Formation Continue

Incrédules, nous mettons en place nos accès à distance et le téléphone du bureau est dévié en permanence sur nos portables mais ce n'est pas pour autant que la charge de travail diminue. Au travail habituel fait place une multitude de questions administratives : comment gérer les salaires de nos enseignants et assistants ? Allons-nous pouvoir rattraper les séances annulées ? Que va-t-il advenir des subventions desquelles dépendent nos prestations si celles-ci sont à l'arrêt ? Devrons-nous payer les locations de salles que nous avions réservées ? Devons-nous faire des demandes de RHT pour les enseignants ? Pour les permanents ? Y avons-nous seulement droit ? Les échanges avec notre comité s'intensifient et nous sommes en contact avec nos collègues de Solidarité-Handicap mental et notre faitière Cap-Contact Association. Une

chose est sûre : Aline, notre secrétaire comptable, ne chôme pas ! Petit à petit nous pouvons répondre à certaines questions, alors que d'autres restent en suspens et l'incertitude pèse. Nous comprenons également que cette situation risque de durer et, comme tant d'autres secteurs d'activités, nous réfléchissons à comment nous réinventer.

Lorsque la matière enseignée le permet, nous nous adressons à nos enseignants pour leur proposer de prendre contact avec leurs étudiants afin de leur transmettre des contenus didactiques adaptés. Nous mettons également en place une rubrique « cours à distance » sur notre site internet où chacun peut se connecter et accéder à un certain contenu en ligne. Tess, notre enseignante de fitness à Neuchâtel, propose et réalise la première vidéo qui fait office de séance en ligne. Anouchka, notre

Club de Formation Continue

enseignante du cours « son, rythmes et mouvements » réalise, elle aussi, 9 vidéos que nous faisons parvenir d'abord aux étudiants inscrits au cours, puis elles seront disponibles également sur notre site.

Le temps passe, nos cours sont toujours à l'arrêt et l'espoir de les voir redémarrer avant la pause estivale est mince. Au mois de juin, nous nous rendons à l'évidence, les séances qui ont eu lieu entre janvier et mars 2020 seront les seules qui auront pu se tenir. Les cours de Nordic walking, de zumba, de cinéma et de cuisine italienne n'auront même pas pu débuter. C'est dans cette ambiance morose que nous élaborons le nouveau programme de cours 2020-2021, sans même savoir si ceux-ci pourront démarrer au mois d'octobre. Il faut se motiver, mais la mise en place d'une séance à distance de la Commission de la Formation

Continue afin de discuter du futur programme est une belle réussite !

Apparemment les mesures sanitaires ont fait leur effet et l'été a vu le nombre de cas bien diminuer. Nous avons donc bon espoir de pouvoir démarrer nos cours du premier semestre 2020-2021 avec ses nouveautés telles que le chant, le cours de dessin, peinture et croquis dans une toute nouvelle salle en plein centre de Neuchâtel, le cours de cinéma qui n'a pas pu avoir lieu avant l'été, tout comme celui de cuisine italienne. Ce sont 15 cours qui sont dans les starting-blocks et doivent débuter à l'automne 2020.

La décision que tout le monde attend de la part de nos autorités pour un relâchement des mesures se fait attendre. La situation s'est clairement améliorée pendant l'été mais déjà les prémisses d'une possible seconde vague

Club de Formation Continue

apparaissent. Les cas repartent à la hausse. Finalement nous recevons fin septembre le feu vert de la part des autorités et les cours de ce premier semestre 2020-2021 vont pouvoir démarrer ! Le cours de danse à Neuchâtel débute le 9 octobre, suivi 2 semaines plus tard par les cours de culture générale, de yoga et de couture. Malgré ces apparentes bonnes nouvelles, l'inquiétude est de mise, nous voyons bien que la situation sanitaire se détériore.

Alors que les cours de théâtre et de cinéma viennent juste de commencer le 26 octobre, la nouvelle tombe : il faut à nouveau tout arrêter. La danse n'aura duré que 4 séances, la culture générale 2, le théâtre et le cinéma qu'une seule. Nous sommes certes moins surpris par cette décision que lorsque nous avons dû tout arrêter au mois de mars mais pour le moral ce n'est pas évident... Ce

nouveau programme de cours, sur lequel nous avons travaillé avec l'espoir que le confinement du printemps ne serait plus qu'un mauvais souvenir, n'aura qu'à peine vu le jour ce premier semestre 2020-2021 car les cours ne redémarreront pas en 2020. Avec ce nouvel arrêt, c'est une fois de plus beaucoup de démarches administratives à gérer pour le bureau d'Antenne, mais c'est aussi l'opportunité d'enrichir encore notre offre de contenu en ligne et de revoir la mise en page de notre site et plus particulièrement les pages dédiées au Club de Formation Continue.

Quelques chiffres

21 cours

92 étudiants (5 nouveaux)

39 formateurs

1010 présences

Commission de formation continue

Bluette Baud

Stéphanie Affolter

Thierry Scholl

Céline Richon

Loïc Berger

Janick-Mylène Pascal

Sylvain Baud

Sarah Riganelli

Léa Pecorelli

Hakim Zarguit

Marilyne Broillet

La commission s'est réunie lors d'une visio-conférence pour l'élaboration du programme 2020-2021.





Centres aérés

Comme le fut la vie de chacune et chacun en 2020, nos centres aérés ont été impactés par la crise sanitaire que nous traversons encore aujourd'hui.

En entreprenant en début d'année la préparation de notre centre aéré d'avril alors que nous entendions de plus en plus parler de ce coronavirus, nous avons vite eu à l'esprit que peut-être celui-ci allait devoir être organisé différemment, en plus petits groupes, avec un accueil restreint ou même sous la forme de visites à domicile. Mais les mesures sanitaires annoncées entre les 13 et 16 mars 2020 par nos autorités cantonales et fédérales, alors que nous avions déjà reçu des inscriptions, mettent un

coup d'arrêt brutal à l'organisation de notre centre aéré. Après une courte période de réflexion, nous avons dû nous rendre à l'évidence, les nouvelles mesures sanitaires et le semi-confinement en place ne nous permettaient pas de maintenir notre centre aéré dans sa forme habituelle ni sous une autre forme d'ailleurs. C'est donc encore groggys par cette nouvelle que le 20 mars nous envoyions un courrier aux parents des enfants et ados inscrits pour leur annoncer l'annulation de notre centre aéré d'avril.

Le temps de prendre la mesure de ce confinement et de mettre en place les accès à distance qui nous permettront de continuer

Les Centres aérés

notre travail depuis notre domicile, nous avons décidé de contacter par téléphone les parents des participants à nos centres aérés afin de nous enquérir de leur situation et de voir si nous pouvions les aider d'une manière ou d'une autre. Nous avons pu maintenir ces contacts durant les mois qui suivirent et nous avons constaté par les témoignages reçus, que le fait de pouvoir s'exprimer sur la situation vécue était déjà un fort soutien.

Voyant la situation sanitaire s'améliorer tout au long de l'été, nous avons entamé la préparation du centre aéré d'octobre avec bon espoir que celui-ci puisse avoir lieu. Effectivement, après plusieurs contacts avec le service du médecin cantonal, nous recevons la confirmation que notre deuxième centre aéré de l'année 2020 pourra bien avoir lieu, moyennant un plan de protection adapté ! Nous redoublons

d'effort afin de mettre en place, tant au niveau matériel que pratique, nos plans de protection et la diffusion de ceux-ci à nos équipes.

Finalement c'est avec joie que nous pouvons offrir un programme riche en activités à 34 participant·e·s encadré·e·s par 28 monitrices et moniteurs et réparti·e·s en 6 groupes. Afin de respecter les mesures sanitaires, le groupe des enfants à Neuchâtel a dû être divisé en deux.

Au niveau des activités, le centre aquatique de Bernaqua, le musée des transports de Lucerne ou encore l'exploration des grottes du Vully et la chocolaterie Camille Bloch ont constitué les points d'orgue de nos programmes. Après l'annulation de notre centre aéré d'avril, la réussite de celui d'octobre est un vrai bol d'air pour les participants et leurs familles et une chance pour les permanents d'Antenne d'avoir pu offrir cette prestation tant appréciée.

Les Centres aérés

Nous étions donc sur le point de qualifier ce centre aéré de réussite totale lorsque nous sommes avertis par téléphone, le vendredi après-midi alors que le centre aéré se terminait, qu'une personne présente en début de semaine était testée positive... Branle-bas de combat et analyse de la situation. Dès l'annonce de ce résultat, la personne touchée a expliqué la situation au service du médecin cantonal que nous avons également immédiatement contacté ainsi que les parents des enfants et ados de Neuchâtel et les animateurs, sans toutefois pouvoir leur dire si la situation nécessitait une mise en quarantaine. Nous n'avons pas encore de retour du service du médecin cantonal.

Après plusieurs échanges avec le service du médecin cantonal, nous avons enfin l'information que la quarantaine n'est pas nécessaire ni pour les enfants et ados, ni pour le

reste des moniteurs et monitrices. Ces derniers sont pour la plupart allés spontanément se faire tester et heureusement il n'y a pas eu d'autres cas parmi les enfants et les parents selon nos informations. Ouf !

Dans les semaines qui ont suivi et au vu de l'évolution négative de la pandémie, avec la mise en place de nouvelles mesures strictes, nous avons réalisé que nous étions juste passés entre les gouttes avec notre centre aéré d'octobre !

Quelques chiffres

34 participants (9 nouveaux)

28 animateurs

6 groupes

6 programmes d'activités

132 présences

Vie de l'association

Permanence à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Ecouter

Informier & renseigner

Autodétermination

Autonomie

Aider

Conseiller

Accompagner

Défendre

S'entraider

Créer et tisser des liens

Parrainage Ados-Jeunes Adultes

Réalisation

Edition d'un programme commun d'activités d'insieme Neuchâtel, cerebral Neuchâtel et Antenne Handicap (Une publication a été déposée sur facebook)

Quelques chiffres

96 membres

7 membres du comité

3 permanent·e·s

Partenariats & mandats

SAHA (Service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte)

Gestion de la subvention cantonale

Conservatoire de musique neuchâtelois

Formation continue pour adultes

CPLN

Formation continue pour adultes

Fondation Ton sur Ton

Formation continue pour adultes

Yoki - Yoga Neuchâtel

Formation continue pour adultes

Participation

Plateforme JUNORAH

Comité de Forum Handicap Neuchâtel

Groupe de travail sur la loi sur l'inclusion et l'accompagnement de l'adulte (LInCA)

HETS-FR

- enquête sur les conséquences de la Covid-19 pour les professionnel-le-s et les publics du domaine socio-sanitaire
- présentation d'un nouveau module interactif entre étudiants et experts de vécu

SPAJ

campagne cantonale *10mois10droits*

SPAJ et RSNE

inscription de nos prestations dans des répertoires cantonaux

BFEH

enquête sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap

EPC

soutenance d'un travail de diplôme en lien avec le handicap

Participation à un projet de film documentaire sur le handicap et l'incarcération

Collaboration

Avec insieme Neuchâtel et cerebral Neuchâtel dans le cadre de nos prestations Cours loisirs.

Avec autisme Neuchâtel, cerebral Neuchâtel et insieme Neuchâtel pour la participation à la campagne 10mois10droits.

Former

Pro Infirmis

Animation dans le cadre de la formation à la relève et accompagnement à domicile proposée par Pro Infirmis JU-NE sur le handicap mental et l'autodétermination, avec nos collègues en situation de handicap

Ecole Pierre-Coullery

« Handicap mental et besoins spécifiques »
Echanges entre étudiants et personnes en situation de handicap

HETS-FR

« Autodétermination : de la théorie à la pratique » Animation avec nos collègues en situation de handicap

Comptes annuels

BILAN

**Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct
à l'Assemblée générale de l'Association Neuchâteloise
« Antenne Handicap Mental », La Chaux-de-Fonds**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Ces états financiers annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », conformément à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 27 mai 2021

FIDUCONSULT ACTA SA



L. Kelemen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



K. Lombard
Réviseur agréé

Annexes : - Etats financiers (bilan, compte de profits et pertes)

FIDUCONSULT ACTA SA
Tél. +41 32 967 93 95

Rue Fritz-Courvoisier 40
Fax +41 32 967 93 96

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
E-mail: info@fiduconsult.ch



Membre FIDUCITAIRE SUISSE



	Exercice 2020 CHF	Exercice 2019 CHF
ACTIF	174 458.27	125 396.22
Circulant	174 458.27	125 396.22
Caisse	521.60	6.50
La poste 20-4777-0	110 842.88	66 747.98
CCP 14-302905-2	0	745.99
La Poste E-dépôt	54 171.40	54 171.40
Raiffeisen cpte société	0.00	0.00
Raiffeisen cpte caisse	0.00	0.00
Raiffeisen cpte épargne	370.29	0.00
Etudiants-Etudiantes	0.00	0.00
Membres Cotisations	240.00	0.00
Enfants CA	525.00	0.00
Actifs transitoires	7 467.10	3 504.35
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00
Cautions	320.00	220.00
	174 458.27	125 396.22
PASSIF	82 905.00	33 944.85
Fonds étrangers	82 905.00	33 944.85
Avances Etudiants-Etudiantes	9 498.05	0.00
Passifs transitoires	13 467.30	14 005.20
Provision salaires	3 993.65	3 993.65
Provision pour prestations Antenne	15 946.00	15 946.00
Provision don LORO-site internet	0.00	0.00
Provision COVID-19	40 000.00	0.00
	91 553.27	91 451.37
Fonds propres	91 451.37	91 384.28
Solde Initial	91 451.37	91 384.28
Résultat de l'exercice	101.90	67.09
Solde final	91 553.27	91 451.37
	31.12.2020	31.12.2019
Engagements hors bilan		
Actif hors bilan	0.00	0.00
Passif hors bilan	0.00	0.00

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Exercice 2020 CHF	Exercice 2019 CHF		Exercice 2020 CHF	Exercice 2019 CHF
Produits d'exploitation	298 049.55	332 121.15	Charges d'exploitation	257 947.65	326 054.06
Subventions OFAS	222 747.70	222 747.70	Salaires	197 283.20	230 201.70
Indemnité OFAS gestion du contrat	0.00	5 000.00	Charges sociales	28 915.90	27 069.20
Subvention Etat de Neuchâtel	45 000.00	45 000.00	Indemnités perte de gain	-7 197.50	0.00
Dons	8 311.60	16 855.00	Salaire hors subventionnement	0.00	0.00
Contributions Membres AHM	4 510.00	4 817.00	Charges sociales hors subventionnement	0.00	0.00
Contributions participants CFC	8 337.35	28 590.00	Loyers	7 396.95	9 089.00
Contributions participants CA	3 770.00	6 430.00	Frais de déplacement et formation	3 293.70	7 161.60
Cours, encaissements divers	4 358.95	2 681.45	Honoraires	2 174.50	13 660.15
Produits financiers	0.00	0.00	Honoraires mandataires	2 790.00	753.90
Encaissement hors subventionnement	0.00	0.00	Assurances commerciales	465.00	474.30
Produits extraordinaires	1 013.95	0.00	Fournitures de bureau	937.54	958.15
			Matériel de cours	2 051.40	6 375.90
			Nourriture	3 167.15	5 409.25
			Frais de ports, téléphone	4 257.60	4 566.80
			Publicité, imprimés	4 145.55	3 752.35
			Equipement	5 436.85	3 566.10
			Frais de banque, poste	348.30	456.61
			Actions spéciales	1 035.46	10 731.85
			Frais divers	1 446.05	1 827.20
			Résultat d'exploitation	40 101.90	6 067.09
			Prélèvement provision salaire	0.00	0.00
			Prélèvement provision CA	0.00	0.00
			Attribution provisions	-40 000.00	-6 000.00
			Dissolution provision site internet	0.00	0.00
			Résultat de l'exercice	101.90	67.09



Collaborateur·trice·s et partenaires

Nos prestataires

Bellyloop

Conservatoire de musique neuchâtelois

Fondation Ton sur Ton

Jacot Chocolatier

Neuchâtel Rando

Yoki - Yoga Neuchâtel

Collaborateur-trice-s du Club de Formation Continue

ALBERT Jérémie
AMOS Anaïs
BAGUET OPPLIGER Elisabeth
BAZZI Jean-Claude
BUDAK Eylem
CHARLES Nils
CUPILLARD Loïc
DA SILVA FONSECA Tatiana Sofia
DEBONS Anne-Marie
DE MARINIS Antonella
DEVENOGES Annelise
DUPONT Raoul
GENSOLLEN Elodie
GUILLET Elisabeth
HÄMMERLI Raphaël
HODEL Steve
JEANNERET Horazio
JESUS PAIS Catarina

LEJEUNE Anouchka
MINELLI Carola
MOSTAERT Anne-Marie
NEUENSCHWANDER Corinne
PELLETIER Julie
PERRENOUD Estelle
REBETEZ Maée
ROUX Ian
SAUCY Frédéric
SCHWEIZER Tess
SERRA Sarah
SUTTERLET Pascal
TALOVIC Mirsada
VEILLON May
WENGER Jean-François

Collaborateur·trice·s des Centres aérés

AEBERLI Athalie

ALVAREZ Alexandra

BRANDER Méline

COLIN Mélanie

CONTERNO Carole

CRISCI Virginia

CUPILLARD Loïc

DA SILVA TOUREGAO Mélanie

FIGUEIREDO Ana

FONSECA Stéphanie

GENSOLLEN Elodie

GIORIA Line

GOMES MONTEIRO Dilma

HALDIMANN Léone

HUMBERT-DROZ Laurent

JESUS PAIS Catarina

JUSTE FERRER Anaïs

KÜNZI Victoria

KURTAL Selin

MANDIANGO Ulysse

MATTMANN Hélène

PARISI Marina

REIN Steve

SIRINOK Chalinee

TALOVIC Mirsada

THIRUNIRASELVAN Athithya

WILHEM Ariane



Comité

Frutschi Lancaster A.-Catherine, présidente

Thévenaz Florence, vice-présidente

Kernen Christiane, prest. pour adultes

Jeanrenaud Pierre-André, prest. pour adultes

Maurer Edy, prest. pour adultes et commission financière

Reymond Jacques-Olivier, prest. pour adultes

Terradillos Jean-Sébastien, prest. pour enfants

Bureau

Donzé Quentin

Juillerat Meyer Simone

Meuwly Aline

Donateurs

Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises

Bergeon SA

Contrôle des ouvrages en métaux précieux

Fondation Les Perce-Neige

Helvetia Assurances



Varo Refining Cressier SA



La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 68
2300 La Chaux-de-Fonds

032 914 10 10

www.antenne-handicap.com
info@antenne-handicap.com



Association neuchâteloise
Antenne Handicap

Neuchâtel
Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

032 544 39 91

IBAN
CH43 8080 8004 9584 5813 4